

**ORDRE DU JOUR DU 20 JANVIER 2025**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2025;
- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2024 de l'ancienne municipalité de Saint-Félix-de-Dalquier;
- 3.2 1<sup>re</sup> période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
  - 4.1 Autorisation de signer un acte de vente pour le lot 3 370 530, cadastre du Québec, en faveur de Mélanie Roy;
  - 4.2 Autorisation pour demander une prolongation d'une année notre entente avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec pour compléter les travaux du projet Amos-Harricana Innopole;
  - 4.3 Autorisation de signer une demande de subvention au Fonds culturel de la MRC Abitibi;
  - 4.4 Nomination d'un membre sur le comité de retraite des employés de la Ville;
  - 4.5 Engagement d'un technicien spécialisé – M. Steven Blinco;
  - 4.6 Engagement d'un agent de bureau M. Jordan Langevin;
  - 4.7 Comptes à payer au 31 décembre 2024 de l'ancienne Ville d'Amos;
  - 4.8 Comptes à payer au 31 décembre 2024 de l'ancienne municipalité de Saint-Félix-de-Dalquier;
  - 4.9 Affectation à la réserve financière pour l'entretien et l'optimisation de son réseau de distribution de l'électricité;
  - 4.10 Remboursement d'un règlement d'emprunt avant l'échéance n° VA-1058;
  - 4.11 Engagement d'une pompière à temps complet – Mme Korally Tellier-Soumis;
  - 4.12 Appui à une demande d'aide financière de la Corporation des Fêtes et Festivals d'Amos / H2O Le Festival dans le programme Fonds culturel de la MRC d'Abitibi;
5. Procédures :
  - 5.1 Adoption du règlement n° VA1-1 décrétant la tarification relative au financement de certains biens, services et activités, et l'imposition de différents droits, charges, frais, intérêts et pénalités pour l'exercice financier 2025;
  - 5.2 Adoption du règlement n° VA1-2 concernant l'imposition des taux de taxes et des taxes spéciales pour l'exercice financier 2025;
  - 5.3 Adoption du règlement n° VA1-3 concernant l'imposition d'une compensation pour services municipaux pour l'exercice financier 2025;
  - 5.4 Adoption du règlement n° VA1-4 concernant l'imposition d'une compensation relative au service de l'eau pour l'exercice financier 2025;

- 5.5 Adoption du règlement n° VA1-5 concernant l'imposition d'une compensation relative au service de l'assainissement des eaux usées et au service de vidange de certaines installations septiques pour l'exercice financier 2025;
  - 5.6 Adoption du règlement n° VA1-6 concernant l'imposition d'une compensation relative à la gestion des matières résiduelles du secteur résidentiel et exonération d'une telle compensation pour le secteur institutionnel et pour les organismes à but non lucratif pour l'exercice financier 2025;
  - 5.7 Adoption du règlement n° VA1-7 concernant une taxe de secteur pour la rue Alexina-Godon pour l'exercice financier 2025;
  - 5.8 Adoption du règlement n° VA1-8 concernant une taxe de secteur pour la rue J.-P.-Houde et un tronçon de la rue Alexina-Godon pour l'exercice financier 2025;
  - 5.9 Adoption du règlement n° VA1-9 concernant une taxe de secteur pour le prolongement de la rue J.-P.-Houde et le raccordement de l'avenue Aiguebelle pour l'exercice financier 2025;
  - 5.10 Adoption du règlement n° VA1-10 concernant une taxe de secteur pour la rue Edgar-Jolin pour l'exercice financier 2025;
  - 5.11 Adoption du règlement n° VA1-11 concernant une taxe de secteur pour des tronçons des rues de la Brasserie et Bellevue pour l'exercice financier 2025;
  - 5.12 Adoption du règlement n° VA1-12 concernant une taxe de secteur pour la rue Harricana Nord pour l'exercice financier 2025;
  - 5.13 Adoption du règlement n° VA1-13 concernant la location des terrains du parc de maisons mobiles de la Ville;
  - 5.14 Adoption du règlement n° VA1-14 fixant le montant maximal de dépenses relatives à la loi sur les immeubles industriels municipaux pour l'année 2025;
  - 5.15 Adoption du règlement n° VA1-15 concernant une taxe de secteur pour les rues Bradette et Morin pour l'exercice financier 2025;
  - 5.16 Adoption du règlement n° VA1-16 déterminant les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations;
  - 5.17 Avis de motion et projet de règlement n° VA1-17 constituant le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville d'Amos;
  - 5.18 Avis de motion et projet de règlement n° VA1-18 modifiant le règlement n° VA-1244 de l'ancienne Ville d'Amos concernant les modalités de publication des avis publics;
  - 5.19 Avis de motion et projet de règlement n° VA1-19 concernant la gestion contractuelle;
6. Dons et subventions :
    - 6.1
  7. Informations publiques;
    - 7.1 Statistiques de la construction – Décembre 2024;
  8. Période réservée à l'assistance;
  9. Levée de la séance.